LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement n°3 - Qingpu

Lundi 5 mars 2018

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Conseil d'établissement du 9 novembre 2017

2. Année scolaire 2017-2018

2.1 Proposition d'organisation de la fin de l'année scolaire (validation)

2.2 Charte sur les devoirs surveillés (validation)

2.3 Point étape (information)

- sur le RI
- sur la réforme du collège
- sur l'évolution du DNB
- sur la mise en place de parcourSup

3. Année scolaire 2018-2019

- Structure prévisionnelle du LFS pour la rentrée 2018
- Proposition de calendrier scolaire 2018-2019
- Evaluation par compétences sur l'intégralité du cycle 4 à la rentrée 2018 (information)

4. Bilan des différentes instances (Conseil pédagogique, Conseil Ecole-Collège, CVL, Conseil d'école, CESC) (information)

5. Questions diverses

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ
aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Ouverture de séance par le proviseur à :

Quorum :

Nombre de votants :

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 9 NOVEMBRE 2017

Pour :
Abstention :
Contre :

2.1 PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Dates et Epreuves des épreuves blanches BAC ET DNB

BAC Ecrit Blanc 1ère et Tle	Du 15 au 21 mars 2018
BAC Oraux blancs 1ère et Tle	16, 19, 21, 22, 26 mars 2018 / 9 avril 2018
DNB blanc Ecrit et OIDNB	3, 4 avril 2018 (OIDNB 10 avril à Qp, 17 avril à Pg)
DNB Oraux blancs	

Dates, épreuves et délibération du baccalauréat

Compréhension orale en LV pour les séries ES et S	26, 28 février et 2 mars 2018
TPE de 1ère	7 mars 2018
Langues rares écrit (si nous avons des élèves)	28 mars 2018
Expression orale en LV pour les séries ES et S	14 mai 2018
Evaluation des capacités expérimentales (TS)	Semaine du 14 au 18 mai 2018
Epreuves facultatives EPS	Natation de distance le 16 avril (15h00-17h00), Rugby le 8 mai (17h00-19h00), tennis le 8 mai (17h00-19h00), Badminton le 10 mai (17h00-19h00)
Ecrits BAC	Du 19 au 21 juin 2018 (OIB 1er et 4 juin)
Ecrits épreuves anticipées	20 et 22 juin 2018
Oraux obligatoires et facultatifs (LV3 - Latin...)	Semaine du 11 au 15 juin 2018 pour la majorité des ép. orales (OIBA LL et HG les 8 et 9 juin)
Oraux de français	18, 19, 20, 21 juin 2018
Délibération du centre de Singapour et affichage résultats	29 juin 2018
Oraux du second groupe et affichage des résultats	2 juillet 2018
Soirée du BAC	2 juillet 2018

2.1 PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Dates, épreuves et délibération du Diplôme National du Brevet	
Oral du DNB, oraux de l'OI-DNB	À finaliser
Epreuves écrites DNB	25 et 26 juin 2018
ASSR1	Le mardi 10 avril de 14h à 15h pour les classes de 5ème
ASSR2	Le mardi 10 Avril de 15h à 16h pour les classes de 3ème
Formation premiers secours en 3ème	Avril – mai 2018
Délibération DNB et affichage des résultats	2 juillet 2018

Fin des cours réguliers	
Classes de Terminale	Du 11 au 15 juin 2018
Classes de Première	Du 11 au 15 juin 2018
Classes de Seconde	29 juin 2018 après la classe
Classes de 3e	À déterminer sur proposition du conseil
Autres classes	29 juin après la classe

Interruption des cours	
Classe de Seconde	Du 18 au 22 juin 2018

2.1 PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Conseils et commissions	
Conseil d'Ecole	07 juin 2018
Conseil du 2nd degré	06 juin 2018
Conseil d'établissement	14 juin 2018
Commission d'appel	En cours de finalisation
Concours et Divers	
CCPL : Recrutement des personnels résidents du LFS	1er et 2 mars 2018 à Hong Kong
Concours général	
CGL Composition Française	12 mars 2018
CGL Chinois	16 mars 2018
CGL Anglais	19 mars 2018
CGL Espagnol	19 mars 2018
CGL Mathématiques	21 mars 2018
Concours SESAME	18 avril 2018
Concours Puissance ALPHA	28 avril 2018
Concours GEIPI POLYTECH	9 mai 2018
Stages en entreprise des Secondes	18 au 22 juin 2018
Oraux de présentation des rapports de stage de seconde	25 juin 2018
Mention TB au consulat	A confirmer / en contact avec le consulat

Pour :
Abstention :
Contre :

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ
aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

2.1 PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Olympiades	
Olympiades de Mathématiques	14 mars 2018
Olympiades Académiques Géosciences	22 mars 2018
Olympiades Internationales Géosciences	4 avril 2018
Certifications	
Cambridge YLE	14 avril 2018
Cambridge KET PET	13 mai 2018
Cambridge FCE	26 mai 2018
Cambridge CAE	2 juin 2018
IGCSE	22, 25, mai et 5 et 8 juin (2e SIA) 6 et 14 juin (2e SEA)
HSK	24 mars, 19 mai (Qp) 10 juin (Pg)
YCT	12 mai 2018 (Qp et Pg)
DELE	18, 19 mai 2018
DELF	24 mars 2018
Examens nationaux	
BAC OIB Maths chinois	19 et 20 avril 2018
Bac EPS CCF3	15 mai 2018
BAC EPS rattrapage	20 mai 2018

Pour :
Abstention :
Contre :

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ
aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

2.2 CHARTE SUR LES DEVOIRS SURVEILLÉS

A destination des élèves

1. Être présent devant la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve.
2. M'installer aux tables munies de copies et de brouillons, de préparer sans attendre le matériel nécessaire pour composer (ainsi qu'un en-cas si je le souhaite, mais pas de pique-nique).
3. Eteindre mon téléphone portable et tout objet connecté, et le(s) déposer dans mon sac (ainsi que tout autre objet électronique - MP3, MP4, PSP…).
4. Déposer mon sac, ainsi que tout ce qui n'est pas nécessaire pour composer, au fond de la salle.
5. Prendre connaissance de l'heure de début et de fin de l'épreuve.
6. Respecter le cadre de déroulement de l'épreuve jusqu'à son terme, étant donné :
   - qu'aucune sortie définitive ne peut avoir lieu avant la fin de l'épreuve. Tout incident qui pourrait survenir pendant la durée du devoir fera l'objet d'un rapport spécifique, rédigé par le surveillant de salle et transmis à la Vie Scolaire.
   - que toute sortie pendant la durée de l'épreuve, est interdite pour les épreuves courtes (1h30 et 2h).
     Pour les épreuves longues (3h et 4h), les sorties toilettes sont autorisées dès le début de la 2ème heure, uniquement élève par élève. Les sorties aux toilettes seront notées par le surveillant, en précisant l'heure de sortie et l'heure de retour en classe.
     Le non-respect de ces consignes entraînera la mise en œuvre de sanctions disciplinaires.
7. À la fin de l'épreuve, remettre ses copies au surveillant et signer la fiche d'émargement.
8. Attendre l'autorisation du surveillant pour quitter la salle.

J'atteste avoir pris connaissance de la charte des devoirs et m'engage à respecter les règles de comportement attendues.

Nom de l'élève, date et signature(s)

2.2 CHARTE SUR LES DEVOIRS SURVEILLÉS

A destination des personnels surveillants

1. Être présent dans la salle 15 minutes avant le début de l'épreuve.
2. Faire entrer des élèves dans la salle 10 min avant le début de l'épreuve.
3. Demander aux élèves de s'installer aux tables munies de copies et de brouillons, de préparer leur matériel nécessaire pour composer. Un en-cas est toléré dans la salle (pas de pique-nique).
4. Faire éteindre les téléphones portables et montres connectées et demander aux élèves de les déposer dans leur sac (ainsi que tout autre objet électronique - MP3, MP4, PSP…).
5. Demander aux élèves de déposer leur sac, ainsi que tout ce qui n'est pas nécessaire pour composer, au fond de la salle.
6. Mentionner tout élève en retard sur l'enveloppe, en précisant l'heure d'arrivée, puis l'autoriser à composer. Signaler les élèves absents à la vie scolaire après les avoir portés sur l'enveloppe. Tout incident qui pourrait survenir pendant la durée du devoir fera l'objet d'un rapport spécifique, joint à l'enveloppe.
7. Écrire au tableau l'heure de début et de fin de l'épreuve.
8. Avertir les élèves, préalablement à la distribution des sujets, qu'aucune sortie définitive ne pourra avoir lieu avant la fin de l'épreuve. Les élèves sont placés sous la responsabilité du surveillant tout au long de l'horaire porté à l'emploi du temps.

2.2 CHARTE SUR LES DEVOIRS SURVEILLÉS

A destination des personnels surveillants

9. Interdire toute sortie pendant la durée de l'épreuve, pour les épreuves courtes (1h30 et 2h). Pour les épreuves longues (3h et 4h), les sorties toilettes sont autorisées dès le début de la 2ème heure, uniquement élève par élève. Vous veillerez à noter les sorties aux toilettes, en précisant l'heure de sortie et l'heure de retour en classe. Une attention sera portée aux élèves demandant à se rendre aux toilettes (pas de blouson, contrôle visuel des poches).
10. À la fin de l'épreuve, faire signer la fiche d'émargement lors de la remise de la copie.
11. Ramasser les copies par enveloppe et noter de façon lisible la mention ''absent'' sur la liste de classe, pour chaque élève n'ayant pas composé.
12. Apporter au bureau du CPE / service de la vie scolaire les copies triées et rangées dans l'enveloppe.
13. Les surveillants doivent impérativement attendre d'être relayés avant de quitter la salle. Pour le bon fonctionnement, il est donc nécessaire de parfaitement respecter les horaires.
14. La surveillance de l'épreuve doit être effectuée de manière attentive et vigilante ; elle est exclusive de toute autre occupation.
15.

J'atteste avoir pris connaissance de la charte des devoirs communs et avoir informé les élèves des règles auxquelles ils étaient soumis.

Nom du (des) surveillant(s), date et signature(s)

2.3A POINT D'ÉTAPE SUR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Groupe de travail formé fin décembre : 6 élèves CVL, 3 élèves CVC, 1 parent du CE, 5 personnels LFS
- Méthode : partage du document de travail issu des groupes de l'année dernière avec réunion d'étapes pour discuter des contributions. Centralisation et arbitrage.
- Etat du projet : le plan en 19 articles est quasi-définitif ; 10 articles encore en cours de modification, 9 sont quasi rédigés ou recevront des modifications.
- Rétroplanning révisé : début avril : fin de la rédaction pour le groupe de travail. Document remis à la direction pour relecture.

2.3B POINT D'ÉTAPE SUR LA RÉFORME DU COLLÈGE

Dans le cadre des évolutions de la réforme du collège de 2016, le conseil pédagogique réfléchit aux aménagements pédagogiques suivants

- Evolution de la répartition des EPI à la rentrée 2018 :
  - Possibilité de ne plus tenir compte des thèmes qui étaient proposés, le cadre pour les EPI devient plus large
  - Possibilité de commencer les EPI dès la 6e
  - Possibilité de réduire à 1 EPI par an et par niveau
- Réorganisation de la répartition horaire et disciplinaire de l'accompagnement personnalisé
- Les parcours (citoyen/santé, PEAC, Avenir) seront tous mis en place de manière structurée à la rentrée prochaine au LFS en concertation avec les écoles homologuées du centre de Shanghai suite aux travaux conduits tout au long de cette année scolaire et aux recommandations du Conseil Ecole Collège du 28 février 2018 dernier.

Les conseils d'enseignement travaillent sur l'ensemble de ces sujets et le prochain Conseil Pédagogique fera des propositions en vue de les faire adopter au Conseil d'Etablissement du mois de juin 2018.

2.3C POINT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DU DNB

- Un nouveau DNB depuis la session de juin 2017 qui évolue sensiblement pour la session de juin 2018.
- Un « recentrage » sur les disciplines et des épreuves bien distinctes.
- Une épreuve de français qui comporte plus de questions de grammaire, faisant davantage appel aux compétences linguistiques. L'épreuve est à présent notée sur 100 points. L'usage d'un dictionnaire **bilingue** est autorisé.
- Une épreuve de mathématiques notée aussi sur 100 points
- Une épreuve orale qui peut s'appuyer sur l'ensemble des parcours, sur les EPI et l'enseignement d'histoire des arts.
- Un brevet noté sur 800 points (900 pour l'OI-DNB), plus 10 à 20 points pour l'option facultative

2.3D POINT D'ÉTAPE SUR PARCOURSSUP

http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html

2.3D POINT D'ÉTAPE SUR PARCOURSSUP

- Pourquoi transformer l'accès à l'enseignement supérieur ?
- Le calendrier de terminale 2017-2018
- Etape 1 - novembre > décembre 2017 : information
- Etape 2 – janvier > mars 2018 : vœux
- Etape 3 – mai > septembre 2018 : réception - acceptation des propositions et inscription dans les établissements d'enseignement supérieur
- Etape 4 – juin > septembre 2018 : phase complémentaire

POURQUOI TRANSFORMER L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

- Réduire un taux d'échec élevé en 1ère année de licence
  - > Seulement 27% des étudiants obtiennent leur licence en 3 ans et 39% en 4 ans
  - > 61% ne valident pas leur première année ou se réorientent

- Mettre fin au tirage au sort pour décider de l'avenir des lycéens
  - > Jusqu'à cette année, pour l'admission dans les licences en tension où le nombre de places était inférieur à la demande, les candidats étaient départagés par un tirage au sort

- Donner aux bacheliers de la voie professionnelle ou technologique de meilleures perspectives de réussite dans le supérieur
  - > ces bacheliers sont souvent évincés des filières où ils réussissent le mieux : les bacheliers technologiques représentent 30% des effectifs en IUT, les bacheliers professionnels représentent 18% des effectifs en STS

CALENDRIER DE TERMINALE 2017-2018

Elaboration du projet d'orientation

Consolidation du projet et saisie des vœux

Confirmation vœux

Examen des vœux

-Réception - acceptation des propositions
-Phase complémentaire
-Inscription administrative

nov | déc | jan | fév | mars | avril | mai | juin - sept

Echanges avec le professeur principal

Informations sur : www.terminales2017-2018.fr

1ère semaine de l'orientation

2ème semaine de l'orientation et Journées Portes Ouvertes

Intentions d'orientation : Fiche dialogue

1er conseil de classe : recommandations

★15/01 : ouverture nouvelle plateforme d'admission parcoursup.fr

★22 janvier : début saisie vœux

★13 mars : fin saisie vœux

★31 mars : date limite confirmation vœux

Consolidation du projet sur parcoursup.fr : attendus et indicateurs par formation

Saisie des vœux (jusqu'au 13/03) puis confirmation sur parcoursup.fr

★A partir du 22 mai

2ème conseil de classe : fiches Avenir

Examen de chaque vœu dans le supérieur

Réception- acceptation des propositions par les futurs étudiants puis inscription

★Baccalauréat (écrit)

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

CALENDRIER JANVIER – MARS 2018 : LES VŒUX

-Réception - acceptation des propositions
-Phase complémentaire
-Inscription administrative

Elaboration du projet d'orientation → Consolidation du projet et saisie des vœux → Confirmation des vœux → Examen des vœux

nov | déc | jan | fév | mars | avril | mai | juin - sept

Echanges avec le professeur principal

Informations sur : www.terminales2017-2018.fr

1ère semaine de l'orientation

2ème semaine de l'orientation et Journées Portes Ouvertes

Intentions d'orientation : Fiche dialogue

1er conseil de classe : recommandations

★15/01 : ouverture nouvelle plateforme d'admission parcoursup.fr

★22 janvier : début saisie vœux

★13 mars : fin saisie vœux

★31 mars : date limite confirmation vœux

Consolidation du projet sur parcoursup.fr : attendus et indicateurs par formation

Saisie des vœux (jusqu'au 13/03) puis confirmation sur parcoursup.fr

2ème conseil de classe : fiches Avenir

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

18

CALENDRIER MAI - SEPTEMBRE 2018 :
RÉCEPTION - ACCEPTATION DES PROPOSITIONS ET INSCRIPTIONS

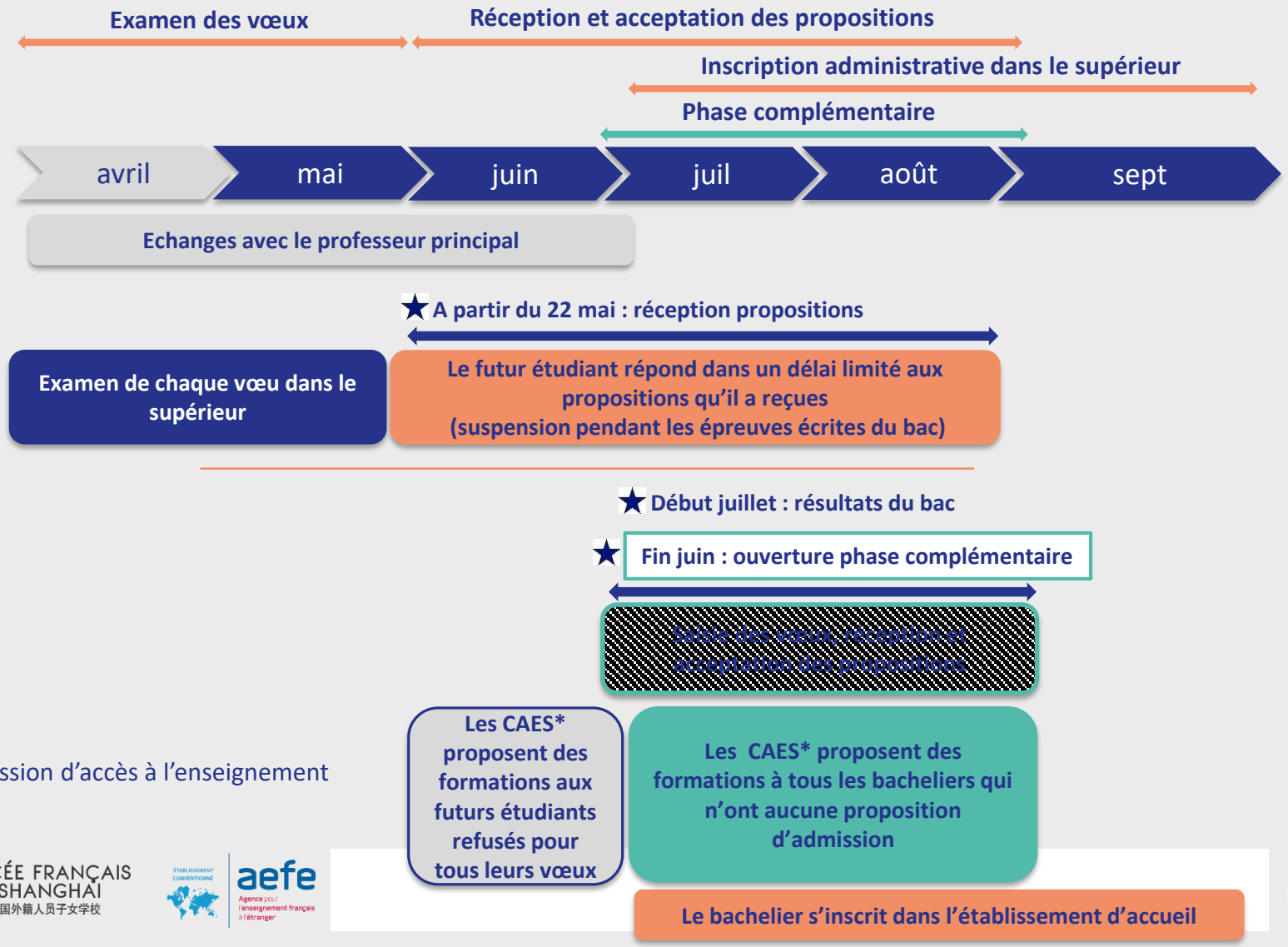

*CAES : commission d'accès à l'enseignement supérieur

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

aefe

JUIN > SEPTEMBRE 2018
ETAPE 4 : L'ESSENTIEL SUR LA PHASE COMPLÉMENTAIRE

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

3. ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Conseil d'établissement n°3 - Qingpu

Lundi 5 mars 2018

3.1 STRUCTURE PRÉVISIONNELLE RENTRÉE 2018

PRIMAIRE			
	Pudong	Qingpu	LFS
PS	1	2	**3**
MS	1	2	**3**
GS	2	2	**4**
CP	2	2	**4**
CE1	2	3	**5**
CE2	2	3	**5**
CM1	2	3	**5**
CM2	2	4	**6**

SECONDAIRE			
	Pudong	Qingpu	LFS
6°	2	4	**6**
5°	2	4	**6**
4°	2	4	**6**
3°	1	4	**5**
2°		4	**4**
1ère ES		2	**2**
1ère L		1	**1**
1ère S		2	**2**
Tle ES		2	**2**
Tle L		1	**1**
Tle S		2	**2**

LFS TOTAL	Pudong	Qingpu	LFS
Nombre de classes MATERNELLE	4	6	10
Nombre de classe ELEMENTAIRE	10	15	25
Total Primaire	**14**	**21**	**35**
Nombre de classes COLLEGE	7	16	23
Nombre de classes LYCEE	0	14	14
Total secondaire	**7**	**30**	**37**
Nombre total de CLASSES	**21**	**51**	**72**

	Pour rappel Année 2017			Variation R18 - R17	
	Nombre de classes / Niveaux				
	Pudong	Qingpu	LFS		
PS	*0,5*	*2*	***2,5***	***-0,5***	
MS	*1,5*	*2*	***3,5***	***0,5***	***0***
GS	*2*	*2*	***4***	***0***	
CP	*2*	*3*	***5***	***1***	
CE1	*2*	*2*	***4***	***-1***	
CE2	*2*	*3*	***5***	***0***	***1***
CM1	*2*	*4*	***6***	***1***	
CM2	*2*	*4*	***6***	***0***	
6ème	*2*	*4*	***6***	***0***	
5ème	*2*	*4*	***6***	***0***	***-1***
4ème	*1*	*4*	***5***	***-1***	
3ème	*1*	*4*	***5***	***0***	
2°		*4*	***4***	***0***	
1ES		*2*	***2***	***0***	
1L		*1*	***1***	***0***	
1S		*2*	***2***	***0***	***0***
TES		*2*	***2***	***0***	
TL		*1*	***1***	***0***	
TS		*2*	***2***	***0***	
	20	*52*	***72***	***0***	

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

3.1 STRUCTURE PRÉVISIONNELLE RENTRÉE 2018

Point sur le recrutement des personnels pour la rentrée prochaine

Premier degré

Départs confirmés : 10 enseignants RL ; 1 enseignant résident ; 1 admin
Départs potentiels : 2,75 enseignants RL ; 1 enseignant résident
Recrutements à prévoir : 12,75 enseignants RL ; 2 enseignants résidents ; 1 Admin

Second degré

Départs confirmés: 6 enseignants RL ; 1 enseignant résident ; 2 Admin
Départs potentiels : 7 enseignants RL ; 5 enseignants résidents, 6 admin
Recrutements à prévoir : 13 enseignants RL ; 6 enseignants résidents ; 8 admin

Personnel administratif

Départs confirmés : 3,5 admin RL
Départs potentiels : 2 admin RL
Recrutements à prévoir : 5,5 RL

3.2 CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019

le calendrier 2018-2019 est à élaborer selon les instructions du CF-2018-1129003 de l'AEFE du 23/02/2018

1. L'année scolaire comporte au moins 36 semaines réparties en 5 périodes de travail de durée comparable, qui sont séparées par 4 périodes de vacances (volume horaire annuel pour les élèves : de 864h min à 936h max). Les jours fériés figurant dans une semaine de travail ne sont pas à décompter du total du volume horaire annuel (864h / 936h).

2. Le calendrier scolaire doit être commun à l'ensemble des établissements d'une même ville et, dans toute la mesure du possible, à l'ensemble des établissements d'un même pays. Une harmonisation est également attendue au niveau des zones de mutualisation pour faciliter la mise en place du plan de formation continue des personnels.

3. Date de rentrée, sans dérogation, possible pour Shanghai à partir du 21 août 2018.

4. Pour l'enseignement dans le 1er degré, la semaine scolaire est de 24h et peut être portée à 26h avec un volume horaire souhaitable de 5h30.

3.2 CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019

le calendrier 2018-2019 est à élaborer

selon les instructions du CF-2018-1129003 de l'AEFE du 23/02/2018

L'organisation de la prérentrée est fixée par l'arrêté du ministère français de l'éducation nationale du 16 avril 2015 : deux jours de prérentrée pour les personnels enseignants : une journée avant la rentrée des élèves et deux demi-journées (ou horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours pourront être dégagées, durant l'année scolaire afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par le chef d'établissement.

Ces dispositions s'appliquent aux établissements de « rythme Nord » et sur des périodes équivalentes, aux établissements de « rythme Sud ».

Le programme de ces journées est défini par le chef d'établissement et par le directeur d'école en liaison avec l'inspecteur de l'Éducation nationale en résidence dans chaque zone géographique.

3.2 CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019

Récapitulatif :

- **Pas de demande de dérogation à l'AEFE pour une rentrée avant le 01/09/18**

- **Dates proposées pour la rentrée des élèves et des personnels**
  - Rentrée des nouveaux personnels : Lundi 20 août 2018
  - Rentrée des professeurs : Vendredi 24 août 2018
  - Journée portes ouvertes *: Lundi 27 août 2017
  - Rentrée des élèves : Mardi 28 août 2018

*** Avec actions sensibilisations auprès des parents**

3.2 CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2017-2018

août 2018			septembre 2018			octobre 2018			novembre 2018			décembre 2018			janvier 2019		
1	mer		1	sam		1	lun	Golden W	1	jeu		1	sam		1	mar	
2	jeu		2	dim		2	mar		2	ven		2	dim		2	mer	
3	ven		3	lun		3	mer		3	sam		3	lun		3	jeu	
4	sam		4	mar		4	jeu		4	dim		4	mar		4	ven	
5	dim		5	mer		5	ven		5	lun		5	mer		5	sam	
6	lun		6	jeu		6	sam		6	mar		6	jeu		6	dim	
7	mar		7	ven		7	dim		7	mer		7	ven		7	lun	
8	mer		8	sam		8	lun		8	jeu		8	sam		8	mar	
9	jeu		9	dim		9	mar		9	ven		9	dim		9	mer	
10	ven		10	lun		10	mer		10	sam		10	lun		10	jeu	
11	sam		11	mar		11	jeu		11	dim		11	mar		11	ven	
12	dim		12	mer		12	ven		12	lun		12	mer		12	sam	
13	lun		13	jeu		13	sam		13	mar		13	jeu		13	dim	
14	mar		14	ven		14	dim		14	mer		14	ven		14	lun	
15	mer		15	sam		15	lun		15	jeu		15	sam		15	mar	
16	jeu		16	dim		16	mar		16	ven		16	dim		16	mer	
17	ven		17	lun		17	mer		17	sam		17	lun		17	jeu	
18	sam		18	mar		18	jeu		18	dim		18	mar		18	ven	
19	dim		19	mer		19	ven		19	lun		19	mer		19	sam	
20	lun	Rentrée admin	20	jeu		20	sam		20	mar		20	jeu		20	dim	
21	mar		21	ven		21	dim		21	mer		21	ven		21	lun	
22	mer	Rentrée nouveaux	22	sam		22	lun		22	jeu		22	sam		22	mar	
23	jeu	Rentrée nouveaux	23	dim		23	mar		23	ven		23	dim		23	mer	
24	ven	Pré-rentrée	24	lun	Mid Autumn festival	24	mer		24	sam		24	lun		24	jeu	
25	sam		25	mar		25	jeu		25	dim		25	mar		25	ven	
26	dim		26	mer		26	ven		26	lun		26	mer		26	sam	
27	lun		27	jeu		27	sam		27	mar		27	jeu		27	dim	
28	mar		28	ven		28	dim		28	mer		28	ven		28	lun	
29	mer		29	sam		29	lun		29	jeu		29	sam		29	mar	
30	jeu		30	dim		30	mar		30	ven		30	dim		30	mer	
31	ven					31	mer					31	lun		31	jeu	

3.2 CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019

février 2019		
1	ven	
2	sam	
3	dim	
4	lun	
5	mar	CNY
6	mer	
7	jeu	
8	ven	
9	sam	
10	dim	
11	lun	
12	mar	
13	mer	
14	jeu	
15	ven	
16	sam	
17	dim	
18	lun	
19	mar	
20	mer	
21	jeu	
22	ven	
23	sam	
24	dim	
25	lun	
26	mar	
27	mer	
28	jeu	

mars 2019		
1	ven	
2	sam	
3	dim	
4	lun	
5	mar	
6	mer	
7	jeu	
8	ven	
9	sam	
10	dim	
11	lun	
12	mar	
13	mer	
14	jeu	
15	ven	
16	sam	
17	dim	
18	lun	
19	mar	
20	mer	
21	jeu	
22	ven	
23	sam	
24	dim	
25	lun	
26	mar	
27	mer	
28	jeu	
29	ven	
30	sam	
31	dim	

avril 2019		
1	lun	
2	mar	
3	mer	
4	jeu	
5	ven	Qing Ming Jie
6	sam	
7	dim	
8	lun	
9	mar	
10	mer	
11	jeu	
12	ven	
13	sam	
14	dim	
15	lun	
16	mar	
17	mer	
18	jeu	
19	ven	
20	sam	
21	dim	
22	lun	
23	mar	
24	mer	
25	jeu	
26	ven	
27	sam	
28	dim	
29	lun	
30	mar	

mai 2019		
1	mer	Fête du travail
2	jeu	
3	ven	
4	sam	
5	dim	
6	lun	
7	mar	
8	mer	
9	jeu	
10	ven	
11	sam	
12	dim	
13	lun	
14	mar	
15	mer	
16	jeu	
17	ven	
18	sam	
19	dim	
20	lun	
21	mar	
22	mer	
23	jeu	
24	ven	
25	sam	
26	dim	
27	lun	
28	mar	
29	mer	
30	jeu	
31	ven	

juin 2019		
1	sam	
2	dim	
3	lun	
4	mar	
5	mer	
6	jeu	
7	ven	Dragon boat
8	sam	
9	dim	
10	lun	
11	mar	
12	mer	
13	jeu	
14	ven	
15	sam	
16	dim	
17	lun	
18	mar	
19	mer	
20	jeu	
21	ven	
22	sam	
23	dim	
24	lun	
25	mar	
26	mer	
27	jeu	
28	ven	
29	sam	
30	dim	

juillet 2019		
1	lun	
2	mar	
3	mer	
4	jeu	
5	ven	
6	sam	
7	dim	
8	lun	
9	mar	
10	mer	
11	jeu	
12	ven	
13	sam	
14	dim	
15	lun	
16	mar	
17	mer	
18	jeu	
19	ven	
20	sam	
21	dim	
22	lun	
23	mar	
24	mer	
25	jeu	
26	ven	
27	sam	
28	dim	
29	lun	
30	mar	
31	mer	

3.2 CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019

Dates retenue pour la rentrée des élèves et des personnels

Rentrée des nouveaux personnels :	lundi 20 août 2018
Rentrée des professeurs :	vendredi 24 août 2018
Journée portes ouvertes :	lundi 27 août 2018*
Rentrée des élèves :	mardi 28 août 2018

Avec actions sensibilisations auprès des parents

Dates des vacances

Vacances octobre :	du samedi 29/09 au dimanche 07/10
Vacances novembre :	du samedi 10/11 au dimanche 18/11
Vacances décembre :	du samedi 22/12 au dimanche 06/01
Vacances CNY :	du samedi 02/02 au dimanche 17/02
Vacances printemps :	du samedi 13/04 au dimanche 28/04
Fin d'année :	vendredi 28/06 pour les élèves et les professeurs non concernés par les examens

Nombre de jours fériés supplémentaires : 3

Qing Ming Jie :	vendredi 05/04
Fête du travail :	mercredi 1/05
Dragonboat :	vendredi 7 juin

Pour :
Abstention :
Contre :

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

3.3 L'ÉVALUATION PAR COMPÉTENCE À LA RENTRÉE 2018

Pour rappel, tout le collège sera sans note à la rentrée 2018

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

4. BILAN DES DIFFÉRENTES INSTANCES

Conseil d'établissement n°3 - Qingpu

Lundi 5 mars 2018

4. BILAN DES DIFFÉRENTES INSTANCES

Lien vers les différents comptes rendus des instances :

- Conseil pédagogique
- Conseil Ecole-Collège
- CVL
- Conseil d'école
- CESC

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

5. QUESTIONS DIVERSES

Conseil d'établissement n°3 - Qingpu

Lundi 5 mars 2018

5. QUESTIONS DIVERSES

Parents :

5. QUESTIONS DIVERSES

Personnels :

Peut-on intégrer l'EMI (éducation aux médias et à l'information) dans les EPI et prévoir une programmation par cycle / niveau. Je travaille à l'élaboration d'un document à partir des compétences du socle (voir PJ) qui pourrait servir de base à une programmation concertée avec les enseignants, toutes disciplines confondues. Cela permettrait d'avoir une meilleure maitrise des compétences liées à la culture de l'information et pourrait entrer dans la partie ''formation'' de la politique documentaire du LFS.

		Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			
Domaine 2	Utiliser les médias et les informations de manière autonome	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
D2	Utiliser des dictionnaires et encyclopédies sur tous supports.										
D2	Utiliser des documents de vulgarisation scientifique.										
D2	Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information.										
D2	Avoir connaissance du fonds d'ouvrages en langue étrangère disponible au CDI et les utiliser régulièrement.										
D2	Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.										
D2	Utiliser les genres et les outils d'information à disposition adaptés à ses recherches.										
D2	Découvrir comment l'information est indexée et hiérarchisée, comprendre les principaux termes techniques associés.										
D2	Exploiter les modes d'organisation de l'information dans un corpus documentaire (clés du livre documentaire, rubriquage d'un périodique, arborescence d'un site).										
D2	Classer ses propres documents sur sa tablette, son espace personnel, au collège ou chez soi sur des applications mobiles ou dans le « nuage ». Organiser des portefeuilles thématiques.										
D2	Acquérir une méthode de recherche exploratoire d'informations et de leur exploitation par l'utilisation avancée des moteurs de recherche.										
D2	Adopter progressivement une démarche raisonnée dans la recherche d'informations.										
Domaine 1, 3, 5	Exploiter l'information de manière raisonnée										
D1.3, D3, D5	Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.										
D1.3, D3, D5	S'entraîner à distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique grâce à des indices textuels ou paratextuels et à la validation de la source.										
D1.3, D3, D5	Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique.										
D1.3, D3, D5	Découvrir des représentations du monde véhiculées par les médias.										
D1.3, D3, D5	S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.										
Domaine 3	Utiliser les médias de manière responsable										
D3	Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques.										
D3	Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public.										
D3	Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux.										
D3	Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique.										
D3	S'initier à la déontologie des journalistes.										
Domaine 1	Produire, communiquer, partager des informations										
D1.1	Utiliser les plates formes collaboratives numériques pour coopérer avec les autres.										
D1.1	Participer à une production coopérative multimédia en prenant en compte les destinataires.										
D1.1	S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une communauté d'utilisateurs dans ou hors de l'établissement qui respecte droit et éthique de l'information.										
D1.1	Développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique.										
D1.1	Distinguer la citation du plagiat. Distinguer la simple collecte d'informations de la structuration des connaissances.										

5. QUESTIONS DIVERSES

Elèves :

MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS

Fin de séance à ……

Prochain conseil d'établissement : Jeudi 14 juin 2018 à 17h

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国外籍人员子女学校

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger